

# DÉFENSE DU FRANÇAIS

BULLETIN ÉDITÉ PAR LA SECTION SUISSE DE L'UNION DE LA PRESSE FRANCOPHONE

20, avenue du Temple, 1012 Lausanne – www.francophonie.ch

Paraît douze fois par an

N° 540 Prix de l'abonnement : 40 francs (26 euros). Compte de chèques postaux : Lausanne 10-3056-2. Septembre 2011

« Quand on observe les choses de notre langue et de notre culture [...], on s'aperçoit que l'illettrisme, de façon plus ou moins sournoise, gagne du terrain et contamine, à une vitesse sans cesse accélérée, un nombre toujours grandissant de nos compatriotes. »

(Maurice Chapelan «Aristide»)

## Moult

« Le Haut-Rhinois se classe seizième après moult péripéties. »

Cet adverbe (par conséquent invariable) est issu du latin *multum* « très, beaucoup », neutre de l'adjectif *multus* « nombreux, abondant ».

Au XIV<sup>e</sup> siècle, Christine de Pisan écrivait : « *Or sont ainsi les femmes diffamées / Et à grand tort par moult gens blâmées.* »

*Moult* est sorti de l'usage général au XVI<sup>e</sup> siècle. Aujourd'hui, il s'emploie encore parfois par archaïsme badin : « *Je t'embrasse moult* » (Flaubert).

(Défense du français, N° 540, septembre 2011)

## Naguère

Cet adverbe, formé par coalescence (contraction en un seul de deux ou plusieurs éléments phoniques) de « il n'y a guère » porte son sens en lui-même. *Naguère* fait donc référence à un passé relativement récent et n'est en aucune façon synonyme d'*anciennement*, *antan*, *autrefois*, *jadis*.

« *Le Café Napolitain, sur les boulevards, eut naguère une grande vogue, comme café littéraire* » (Apollinaire).

(Défense du français, N° 540, septembre 2011)

## « Practice »

Un prospectus annonce la création prochaine d'une *practice* de tennis.

Le pédantisme, surtout lorsqu'il se pare de termes anglo-saxons, est souvent le paravent de l'ignorance.

Pourquoi ne pas parler de terrain pour la pratique, l'exercice du tennis, puisque c'est le sens de cet anglicisme « pratique, habitude, usage, exercice » ?

(Défense du français, N° 540, septembre 2011)

## « Punchy »

« Temps frisquet pour un festival punchy » titre un quotidien lausannois.

*Punch* signifie a) boisson alcoolisée, généralement à base de rhum ; b) coup de poing. Fig. : tonus, vitalité, dynamisme.

L'imprécision de ce terme dans la phrase ci-dessus laisse le lecteur perplexe. S'agit-il d'un festival dynamique, plein de vitalité, au cours duquel on avait peut-être trop forcé sur le... punch ?

(Défense du français, N° 540, septembre 2011)

## Res(s)urgir

Comment orthographier ce verbe ?

C'est la question qui res(s)urgit régulièrement.

Certains dictionnaires donnent la graphie *resurgir*, d'autres préconisent *ressurgir*, la plupart mentionnent les deux formes.

On remarque la même incertitude chez les écrivains dont quelques-uns utilisent tantôt une forme tantôt l'autre. C'est dire si l'usage est hésitant.

La douzième édition du Grevisse (André Goosse, 1991) remarque : *resurgir* l'emporte sur *ressurgir*.

(Défense du français, N° 540, septembre 2011)

## « Trader »

La presse signale à nouveau les activités frauduleuses d'un *trader* londonien. En anglais, *trader* signifie « marchand, commerçant, négociant ». Ce terme désignant, en bourse, un opérateur de marché financier, a pris un sens nettement défavorable à la suite des nombreuses et récentes « affaires » qui ont secoué les milieux bancaires. Dans l'opinion, un *trader* est devenu l'auteur de spéculations douteuses, de trafic illicite, de boursicotage plus ou moins louche.

En français « innocent » : *opérateur boursier*.

(Défense du français, N° 540, septembre 2011)